

Développement d'une stratégie opérationnelle dans chacun des 3 blocs géographiques prioritaires

Proposition de cadre logique générique

(Préparation des travaux des experts / Yaoundé / 16-17 décembre 2019)

Chaine des résultats		Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mitigation
		Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
Impact	Dans et autour des aires protégées situées au sein du bloc prioritaire considéré, la collaboration des services sécuritaires des Etats concernés, l'efficacité des stratégies de lutte anti-braconnage, et l'implication concrète des services administratifs pertinents et des parties prenantes associées au secteur de l'élevage, permettent de réduire l'impact des groupes armés, de sécuriser les populations riveraines, de protéger la faune, et de développer un cadre légal incitatif pour une gestion durable et équitable des pratiques de transhumance.	Nombre d'incidents liés aux groupes armés				
		Densité des espèces emblématiques de la grande faune dans les aires protégées				
		Revenus publics liés à l'encadrement formel de l'élevage et de la transhumance (fiscalité ou autres formes de contributions)				
Résultat 1.	Un cadre juridique bilatéral clair et précis permet aux services de sécurité, de police et de justice des Etats concernés par les aires protégées transfrontalières de collaborer en vue de combattre et de réprimer les pratiques illégales	I11. Un accord bilatéral entre le Nigeria et le Cameroun est négocié/signé	Un Draft d'accord Existe et est en cours de discussions entre les parties	Signature de l'Accord	Documents signés	Mise en œuvre de la Volonté politique manifestée par les parties par une Déclaration Conjointe
		I12. Un accord Bi et Tri-latéral est signé entre le Cameroun, RCA et Tchad	Documents d'accord existe	Documents signé par l'ensemble des parties	Documents signés par l'ensemble des parties	Mise en œuvre de la Volonté politique manifestée par les parties par une Déclaration Conjointe
		I13. Révision de l'accord du Bassin du Lac Tchad sur la transhumance	Documents d'accord signé existe	Documents d'accord révisé	Documents signés par l'ensemble des parties	Volonté politique
Produit 11.	Accords transfrontaliers négociés et signés	I111. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations : pour la LAB	Un Protocole Spécifique LAB Cameroun, RCA et	Document élaboré et signé par les parties	Rapports officiels Accord tripartite et feuille	La situation politique reste stable et favorable pour la protection et la lutte anti-

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mitigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
		Tchad	prenantes	de route Communiqués finaux Documents signés	braconnage de la grande faune dans la zone d'intervention
	I112. Au moins 1 protocoles spécifiques Ecodéveloppement pour la promotion du développement locale et faciliter les opérations de tourisme dans la zone d'intervention				Profiter à chaque fois des travaux de la commission mixte Cameroun Nigeria
	I113. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations du Commerce				La volonté politique sera nécessaire.
	I114. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter les opérations la transhumance				Les différents protocoles doivent être inclusif et prendre en compte I111 ; I112 ; I113 ; I114
	I115. Au moins 1 protocoles spécifiques pour faciliter la Coopération juridique	Il n'existe pas encore	Document élaboré et signé par les parties prenantes		
Activité 111. Formaliser et rendre opérationnel Les mécanismes de collaboration internationaux pour la LAB transfrontalière dans le bloc Ouest	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités transfrontalières pour la LAB fonctionnent sur la base d'accords bi et Tri latéraux et tripartite - Les renseignements concernant la LAB sont partagés dans la sous-région de façon structurée - Une collaboration / coopération réelle est établie entre les pays du bloc Ouest / zone cible en matière de surveillance, renseignement et LAB 				
Activité 112. Mettre en place une coordination d'un système de renseignement et de surveillance fiable et opérationnel du bloc Ouest adapté aux nouveaux enjeux de la LAB	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en Place d'un système de surveillance télédétection pour le suivi, la surveillance et protection des AP - Elaboration d'un Protocole de partage de données relatif au renseignement et l'Alerte transfrontalière de l'Espace Tripartite - Développement et opérationnalisation d'un mécanisme durable pour la surveillance aérienne - Structuration d'une Plateforme de Coordination multipartite LAB de la grande faune dans la zone d'intervention est mis en place 				
Activité 113. Animer une plateforme de concertation pour assurer une cohérence entre les projets, programmes et initiatives diverses de LAB Transfrontalière dans la zone d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des Capacités des acteurs clés de la LAB sont formés aux approches adaptées et actualisées de la LAB - Création et fonctionnement d'une chaîne de transmission des informations pour une meilleure capture des renseignements et développement des stratégies d'interventions - Elaboration d'un Protocole de partage d'expérience de la LAB avec les autres initiatives et AP au niveau sous-régional - 				
Activité 114. Préparer des Accords-Cadres et protocoles d'Accord et Plan d'actions complémentaires aux Accords de Coopération spécifiques à la transhumance, de la sécurité (armée, intérieur (police), judiciaire, la protection de la biodiversité, etc...	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes d'extension des Accords signés aux autres pays - Elaboration des Accords-Cadres entre les différentes parties - Elaboration d'une stratégie conjointe sur la gestion de la Transhumance – Agriculture – aires Protégées assorti d'un plan d'action 				
Activité 115. Organiser les rencontres bilatérales entre le	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue des rencontres régulières entre les acteurs clés, initiatives et projets actifs pour la gestion des AP du Bloc Ouest 				

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mitigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
Nigéria et le Cameroun aux fins des négocier et approuver des Protocoles d'Accord, stratégies assorties de plans d'actions assortis ... etc.					
Activité 116. Organiser des campagnes d'information et de vulgarisation sur les Accords, protocoles spécifiques et plans d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des supports de communications pour la diffusion du contenu des accords, protocoles et plans. - Organisation des campagnes d'information et de Vulgarisation pour les intervenants clés dans la mise en œuvre des Accords 				
Produit 12. Protocoles techniques bilatéraux opérationnels (armée, intérieur (police), justice)	I121. Accord de Moundou (Cameroun-Tchad) révisé et signé par les pays			Rapport de la stratégie LAB Rapports des actions LAB ciblées	<ul style="list-style-type: none"> - Les forces militaires ne s'accordent pas sur les modalités de coopération/collaboration - La volonté politique
	I122. Au moins un document de Stratégie de LAB élaborée et signe				
Activité 121.	Négociations techniques				
Activité 122.	Modalités de financement précisées (rubriques et montants à la charge du budget des Etats / rubriques et montants à la charge PTF)				
Résultat 2. Les stratégies de lutte anti-braconnage sont mises en œuvre efficacement par les gestionnaires des aires protégées transfrontalières concernées, en articulation des positions des accords transfrontaliers (produit 11) et des protocoles techniques opérationnels (produit 12)	I21. Les organes de gestion des Accords transfrontaliers (CTPE, CTSA, Comité scientifique) sont fonctionnels	Il n'existe pas encore un document de stratégie de surveillance transfrontalier	Document de Stratégie adopte par les ministres en charge des aires protégées	Les accords transfrontaliers Plans d'action LAB transfrontaliers Document de Stratégie de surveillance transfrontalière et de structure de gestion	Volonté politique
	I22. Professionnalisation, renforcement de la LAB en termes de formation des unités spéciales de LAB qui seront à même de faire face aux braconniers aussi bien locaux que transfrontaliers				
	I23. Au moins 1 protocoles de collaboration opérationnelle de LAB avec le secteur prive signe				
	I24. Au moins XXX opération coups de poing conjoints organisés chaque année		Des accords de collaboration sont mis en œuvre		
Produit 21. Les aires protégées transfrontalières concernées sont gérées dans un cadre de gouvernance clair et efficace au niveau	I211. Au moins un Comité Bi-national de Planification et d'Exécution et un Comité de Suivi Opérationnel mise en	Il n'existe pas encore	XXX réunions tenues par Instance (CP,	Les accords transfrontaliers Plans d'action LAB transfrontaliers	Volonté de collaboration et de partage d'information entre les acteurs clés

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mtigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
national (compétences et capacités des gestionnaires)	place		CSO) exécutées dans les délais Recommandés	Document créant le comité Binational et le comité de suivi opérationnel	
	I211. Au moins XX sessions de formation/recyclage organisées au profit des services de conservations des AP et des membres des organes de gestion des Accords transfrontaliers				
	I212. Une base de données sur le suivi de la grande faune (abattage des éléphants, commerce d'ivoire) dans au moins 3 AP est créée et régulièrement mise à jour				
	I213. Une plateforme de concertation transfrontalière multi acteurs est fonctionnelle				
Activité 211. Mettre en place des mesures de cogestion et de valorisation des AP pour le développement durable pour le bien-être des populations riveraines	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des différentes parties prenantes sur l'importance et l'intérêt de la conservation du Parc National du Mbam et Djerem - Promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles - Développement des Activités Génératrices de Revenu (AGR) compatibles avec la gestion durable - Renforcement des capacités organisationnelles des principales parties prenantes - Implication des membres de la communauté locale dans les missions de surveillance (gardes communautaires) - Promotion de l'écotourisme et mise en place des plateformes de collaboration multi acteurs 				
Activité 211. Elaborer les plans de gestion transfrontaliers pour contribuer à faire du Complexe Gashaka-Gumti / Faro / Tchabal Mbabo le statut de site du patrimoine mondial	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et / harmonisation de la stratégie de lutte anti-braconnage transfrontalière - Elaboration d'au moins trois accords de gestion des ressources au niveau local 				
Activité 212. Renforcement des capacités et équipement des Eco-gardes du PN de Gashaka Gumty	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements d'entraînement des Ecogardes - Mécanisme de motivation pécunières des Eco-gardes du PN de Gashka Gumty 				
Activité 213. Amélioration des infrastructures du PNGG	-				
Activité 214. Réaliser des études de faisabilité pour les entreprises du secteur privé dont les bénéfices peuvent aider à payer les coûts récurrents annuels du PN de Gashaka-Gumti	<ul style="list-style-type: none"> - Achat d'aeronef pour la surveillance aérienne, des véhicules, des équipements pour le PNGG, la radio et système de communication - Construction des routes et ponts 				
Activité 215. Conduire une étude de faisabilité sur les	Etude de faisabilité sur la filière Karité et Dawadawa				

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mitigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
entreprises du secteur privé qui peuvent contribuer au paiement des frais de fonctionnement du PNGG	Etude de faisabilité sur l'écotourisme, production de l'énergie électrique et vente de l'électricité micro hydraulique aux communautés riveraines Études de faisabilité réalisées sur la création de Tchabal Mbabo en tant que nouveau parc national (limites du parc, etc.)				
Produit 2.2. Les aires protégées transfrontalières concernées sont gérées dans un cadre de gouvernance clair et efficace au niveau national (statut administratif précis, transparent et public, intégrité territoriale, absence de conflits de chevauchements)	I221. nombre de conflits intercommunautaire et transfrontaliers liés à la transhumance	A établir au début du projet	réduction d'au moins 50% des conflits dans le complexe	Rapport / PV	La volonté de coopération des acteurs locaux et administratifs de part et d'autre de la frontière (Cameroon Nigeria)
	I222. Forum des acteurs transfrontalier et le Comité de gestion locale(CGL)	A établir	réduction des conflits	Rapport / Communiqué final	La volonté de coopération des acteurs locaux et administratifs de part et d'autre de la frontière (Cameroon Nigeria)
Activité 221. Améliorer la compréhension de la problématique des conflits de part et d'autre de la frontière	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et campagne de sensibilisation - Formation en gestion des conflits en lien avec la gestion des AP 				
Activité 222. Mettre en place des mécanismes de prévention/atténuation des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration plan d'affectation des terres prévoyant des zones de pâturage d'accueil pour les transhumants - Etablissement d'un système de plainte en conformité avec les lois du pays concernés 				
Activité 223. Renforcer l'implication des comités de vigilance communautaires de part et d'autre de la frontière (Cameroun Nigeria)	<ul style="list-style-type: none"> - Matérialisation et signalisation participative des limites de l'APT - Implication effective des gardes communautaires dans la protection et conservation de l'AP 				
Produit 23. Un cadre de collaboration multilatéral adéquat produit en rends disponibles les informations de renseignement nécessaires à une stratégie de LAB efficace (<i>early warning</i> , satellite, réseaux d'informations...)	I221. Un système de renseignement est de la surveillance est développé et opérationnel aux fins de réduire le braconnage de la grande faune dans la zone d'intervention			Rapport sur la collaboration formalisé entre les acteurs clés Donnés sur les chaînes de transmission des renseignements	Volonté de collaboration et de partage d'information entre les acteurs clés
	I222. Les mécanismes des échanges d'information et les activités LAB transfrontalières sont formalisés et effectifs		Base de données informateurs communautaires en année1	Rapport sur les incidents des braconniers	
	I223. Au moins 4 réseaux d'informateurs créés et fonctionnels	A établir au début du projet		-	-
	I224. Au moins une plateforme d'échange d'information (Armée, Conservateur, Gendarmeries, comité de vigilance communautaires etc..) mise en place	- Baseline	Infos sur le braconnage et la criminalité faunique sont partagées et des actions engagées	- Rapport de création	L'implication des responsables des 2 AP de part et d'autre de la frontière

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mtigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
Activité 231. Identifier les sources d'information fiables et définir des schémas des chaînes de transmission des renseignements et la normalisation de la présentation des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des renseignements concernant les mouvements des braconniers internationaux pour l'aide à la planification des actions - Mis en place d'une cellule de Géomatique et une cellule de transfrontalière de renseignements et d'alerte dans chaque pays du bloc - La chaîne de commandement pour la lutte anti-braconnage est définie dans les APs du Bloc Ouest - Un réseau d'informateur mis en place autour de l'AP 				
Activité 232. Mettre en place un système viable de surveillance aérienne	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance aérienne permanente est assurée dans les APs et Complexe transfrontaliers du Bloc. 				
Activité 231. Etablir un partenariat sécurisation des ressources naturelles avec les communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'échange des informations et des données sur le braconnage et la sécurité - Enquêtes sur les ménages - Négociation du partenariat : conservation de la biodiversité-sécurisation des ressources naturelles avec les communautés riveraines 				
Activité 232. Préparer un programme de développement communautaire qui prend en compte le partenariat conservation des ressources naturelles - communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en place et opérationnalisation des réseaux communautaires d'information - Enquête auprès des communautés sur les besoins dans le domaine de l'éducation environnemental (alphabétisation pour adulte) de la sante, appuis en agriculture et élevage 				

Résultat 3. Les activités de transhumance sont gérées dans un cadre réglementaire incitatif propice à la gestion durable de l'ensemble des ressources naturelles concernées et au développement de filières économiques formelles et équitables pour l'ensemble des acteurs (au niveau local, au niveau national, et au niveau sous-régional)	I31. Une étude visant à catégoriser les différentes formes de transhumance ainsi que leur importance socio-économique et à identifier les stratégies appropriées pour engager les acteurs clés dans la gestion de ressources naturelles				
	I32. Au moins deux options de modernisation/transformation et de valorisation des produits d'élevage pouvant bénéficier aux éleveurs et aux communautés				
	I31. Une instance Bipartite de concertation, pilotage, mise en œuvre, suivi et évaluation sont mises en place et opérationnelles. Un accord tripartite (Cameroun, RCA et Tchad) pour la transhumance transfrontalière disponible;	Il n'existe pas encore	Une instance créer et opérationnelle	Acte de création	
	I32. Organisation des rencontres transfrontalières de partage D'expériences et d'information sur les thématiques majeures de conflits d'accès aux ressources pastorales et de la transhumance frontalière et de		X Nombre de rencontre		

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mtigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
	gestion des conflits				
	I33. Une plateforme transfrontalière permanente de dialogue entre les différents acteurs est mise en place et fonctionnelle	Il n'existe pas encore			
	I34. Un accord de gestion transfrontalière de la transhumance est élaboré de façon concertée et signé par les pays ;				
	I35. Au moins 1 piste de transit internationale de bétail délimitée et sécurisée (entre 3 pays : Cameroun, Tchad, RCA)				
Produit 31. Le cadre réglementaire et administratif de la transhumance est clarifié à chaque niveau de pouvoir pertinent (local, national, sous-régional) et est rendu exécutoire et opérationnel	I311. Un Cadre formel de Participation et appui des organes de la sécurité et mitigation des conflits multiformes liés à la transhumance, sécurité et LABT.				
	I312. Promotion de l'application des principes de gouvernance en relation avec l'utilisation des ressources en concert avec les Etats, les communautés locales et les transhumants		Les capacités du cadre de concertation régional des associations des éleveurs renforcées.		
	I311. Nombre de décision majeures prise par le cadre de concertation des associations des éleveurs Consultation with pastoralist groups and other key stakeholders e.g. government agencies	Il n'existe pas encore			
	I312. Nombre de rencontres transfrontalières de partage d'expériences et d'information Inter-agency workshops to draft and develop regulatory framework, policies and plans in relation to transhumance		Rencontres transfrontalières de partage d'expériences		Disponibilité et partage d'Info sur les thématiques majeures de conflits d'accès aux ressources pastorales et de la transhumance
Activité 311. Mettre en place les mécanismes et	MOU pour la collaboration entre les différentes sectorielles administrative (Ministères de l'agriculture /élevage/économie avec les autorités				

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mtigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
coopérations formelles entre les Ministères chargées des Aire Protégées, Ministères d'Elevage et Organisation représentant les éleveurs transhumants.	locales				
Activité 312. Appuyer les actions visant à promouvoir des mesures d'identification aux fins de générer des revenus aux entités locales de développement	Enregistrement systématique des cheptels et fiscalisation des mouvements				
Activité 313. Restaurer, aménager et sécuriser les zones de pâturage pour diminuer la pression sur les aires protégées et zones prioritaires pour la conservation	Traçage et réhabilitation des corridors autorisés pour la transhumance Identification et aménagement des zones de pâturage dans les sites de destination des transhumants Suivi vétérinaire du bétail en transhumance et dans les zones de pâturage aménagées				
Activité 314. Promouvoir la collaboration et coordination des actions des différentes agences étatiques sur la Transhumance	Collaborations avec les Ministères de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, des mines et de l'économie – Collaborations avec les autorités locales et les gestionnaires des ZIC				
Activité 315. Formaliser et structurer les différents groupes et mouvements des transhumants	Enregistrement des cheptels et fiscalisation des mouvements				
Activité 316. Réhabiliter les couloirs de passage de la transhumance et zones de pâturage	Traçage et réhabilitation des corridors autorisés pour la transhumance				
Produit 32. Les dynamiques de transhumance sont gérées dans un cadre économique incitatif équitable	I321. Mesures efficaces d'amélioration du rendement économique de la transhumance sont définies				
	I322. Intensification de l'élevage sur site à travers des mécanismes innovants				
Activité 321. Renforcer le rôle des associations des transhumants de part et d'autre de la frontière (Cameroun Nigeria)	Promotion des mécanismes de gestion des conflits transhumants transfrontaliers/transhumants locaux/agriculteurs				
Activité 322. Promouvoir les bonnes pratiques de la dynamique de transhumance	Capitalisation des expériences – succès stories à l'échèle continentale Concept de collaboration transfrontalière pour une synergie d'action sur la transhumance				
Produit 33. Un système régional de monitoring des activités de transhumance mis en place entre les Etats et les régions concernées, en concertation avec les gestionnaires d'aires protégées et avec les parties prenantes du secteur permet une gestion active des mouvements des cheptels (anticipation, gestion concertée des crises)	I321. Mise en place de plateformes plurisectorielles au niveau national et régional en vue du respect des couloirs de migration, des aires protégées, sécurisation de la mobilité pastorale et de prévention de la criminalité				
	I322. Encadrement et sécurisation des corridors de transhumance				

Chaine des résultats	Indicateurs				Hypothèses _ Risques principaux et moyens de mitigation
	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	
	(opérations de sécurisation)				
	I323. Contrôle transfrontalier des groupes transhumants, incluant l'implication des ministères de la défense et de la sécurité intérieur				
Activité 331. Sécuriser les AP localisées sur les routes de Transhumances et développer un plan d'affectation des terres	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des projets pilotes sur les problématiques d'affectation de terres - Promotion d'initiatives d'élevage semi intensif en faveur des communautés riveraines et transhumantes - Identification et aménagement des zones de pâturage dans les sites de destination des transhumants - Suivi vétérinaire du bétail en transhumance et dans les zones de pâturage aménagées 				
Activité 322. Développer un cadre de partenariat : sécurité - conservation – développement pour encadrer les mouvements de transhumance et l'accès aux marches	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et appui des Plateformes locales et sous-régionales éleveurs-conservation-agriculteurs - Actions concertées de gestion de ressources naturelles pour la conservation des aires protégées, la lutte contre le braconnage et autres crimes associés. 				
Activité 333. Renforcer agences Etatiques concernés en termes de collaboration /renseignement et alerte entre les services en charge de l'administration forestière, de l'élevage, de l'Agriculture et de l'application des lois.	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination Mixte pour les unités d'intervention en matière de la Transhumance, de la LAB transfrontalière et autres crimes est mise en place dans l'Espace d'assise du Bloc Ouest avec la participation des organes nationaux et internationaux de la sécurité. 				
Résultat 4. La stratégie d'information / communication sur les AP dans le bloc prioritaire considéré est articulée à une stratégie COM concertée à l'échelle régionale qui permet de valoriser les aires protégées transfrontalières d'Afrique centrale auprès des opinions publiques nationales/internationales et auprès des initiatives globales pertinentes	I41. Film; social media				
	I42. Radio				
Produit 41. Contributions à une stratégie de communication « grand public »	I411. TV				
	I412. Média, Journée portes ouvertes, journées nationales				
Activité 411.	Spots, Mascotte				
Activité 412.					
Produit 42. Contributions à la formulation de documents techniques de lobbying à l'attention des initiatives globales pertinentes	I421.Parrainage, Ambassadeurs de la cause par des personnalités publiques				
	I422.				
Activité 421.					
Activité 422.					

